



Meix-devant-Virton





MA COMMUNE	4
Une petite page d'histoire	6
Du côté de notre patrimoine	8
INFORMATIONS UTILES	
Les numéros d'urgence > rappel	8
Nos mandataires sont à votre service	9
La peste porcine africaine	9
Comment diminuer le risque de cambriolage ?	10
Club informatique pc2000	10
ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX	11
Travaux réalisés	11
Travaux en cours	11
À réaliser	12
LES FINANCES	14
Le budget communal	14
VIE CULTURELLE, SOCIALE ET SPORTIVE	15
Meix Art	15
Des nouvelles de nos artistes locaux	16
Des sportifs mis à l'honneur	16
Du côté du club de pétanque : La Méchoise	18
Quelques nouvelles du club de judo - ju-jitsu	18
Un monde d'aventure avec les scouts	19
Opération Senior Focus par la ville de Guérigny près de Nevers en France	19
Cérémonies du 18 août à Houdrigny	20
Cérémonies commémoratives de l'Armistice	20
Télévie 2019	20
Des nouvelles du cercle horticole	20
CPAS – CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE	22
Fonds mazout de chauffage	22
NOUVELLES DE NOS ÉCOLES	23
École communale de Meix-devant-Virton, Sommethonne et Robelmont	23
Écoles les prés vers ... de Gérouville et Villers-la-Loue	24
L'ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE	26
Stages et plaines 2019	26
LES AÎNÉS	28
Excursion des aînés 2019	28
Après-midi récréatif pour les aînés le dimanche 22 septembre 2019	28
ENVIRONNEMENT - PROPRIÉTÉ – SALUBRITÉ – HYGIÈNE	29
Petit rappel : l'entretien des plantations, des haies et des terrains	29
VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX	30

Chacun le sait, la PPA (peste porcine africaine) n'a rien apporté de positif et a manifestement impacté beaucoup de secteurs d'activités, dont les élevages de porcs, les exploitations forestières, les chasses, le tourisme, mais aussi notre commune, l'accès aux forêts ayant été interdit.

Et comme si cela ne suffisait pas, de nombreux conifères sont victimes de coléoptères très actifs, « les scolytes », grands ravageurs forestiers. Les exploitants forestiers doivent intervenir rapidement pour abattre les arbres touchés par les parasites afin de limiter au maximum la propagation.

La Commune voit dès lors son budget amputé d'une de ses recettes les plus importantes (*plus de 400.000,00 € en moins au compte 2018 comme expliqué dans le rapport de l'échevin des finances, Marc GILSON – cfr. Bulletin communal de juin 2019, page 25*) puisqu'elle n'a pas pu procéder aux ventes de bois et que ses baux de chasse ont dû être revus en conséquence.

L'aide de la Région Wallonne ne va pas non plus arranger les choses car, si, en l'occurrence, elle consiste en un emprunt au taux avantageux de 0%, remboursable dans les cinq ans, le remboursement doit s'effectuer dès 2020 alors même que la commune n'enregistrera aucune recette de vente de bois. Elle aura également à subir les contraintes imposées par le CRAC (centre régional d'aide aux communes), et se soumettre à son contrôle.

Tout cela aura bien sûr une incidence sur l'élaboration du budget 2020 et sans aucun doute aussi sur le ou les suivants. Cela va obliger la commune, non seulement à réduire ses dépenses et mais aussi à faire un choix dans la réalisation des projets programmés, tout en tenant compte au maximum du possible, de l'intérêt général.

Gardons toutefois le cap ! *Ce qui embellit le désert, c'est qu'il cache un puits quelque part. (Antoine de Saint-Exupéry).*

Colette Andrianne, Echevine.



Malgré ces horizons un peu pessimistes, toute l'équipe des représentants communaux et du CPAS veulent vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année ainsi que tout le meilleur qui soit pour l'année 2020.



SERVICES ADMINISTRATIFS

Administration communale
Rue de Géroville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51
FAX : 063/58 18 72



Jours et Heures d'ouverture :

Tous les matins du lundi au vendredi
de 9 h à 11 h 30
Les après-midi : des lundi, mercredi
et vendredi de 14 h à 16 h
Permanence : Le jeudi de 17 h à 19 h

Directrice générale

Madame Nathalie BOLIS

nathalie.bolis@meix-devant-virton.be

Chef de service administratif

Monsieur Alain COSTARD

alain.costard@meix-devant-virton.be

Directrice financière

Madame Nadine DENIS

nadine.denis@publilink.be

Employés d'administration :

Monsieur Olivier BOUCHAT

olivier.bouchat@meix-devant-virton.be

Madame Chantal BUYSSE

chantale.buysse@meix-devant-virton.be

Madame Annick DELIGNERE

annick.delignere@meix-devant-virton.be

Madame Elodie MEURISSE

elodie.meurisse@meix-devant-virton.be

Madame Cathy PERIN

cathy.perin@meix-devant-virton.be

Madame Prescillia BAWIN

prescillia.bawin@meix-devant-virton.be

SERVICE OUVRIER

Atelier communal, rue de Launoy, 36
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 14 81
GSM : 0496/62 12 70

Chef des travaux

Monsieur Alain GEORGES

Fontainier

Monsieur Gérard CHAMPENOIS

Ouvriers polyvalents

Monsieur Jean-Yves ANDRIANNE

Monsieur Daniel CATOT

Monsieur Yves CHEVALIER

Monsieur Cédric CONSTANTIN

Monsieur Jean-Luc COURTOIS

Monsieur Christopher KIM

Monsieur Jean-Marie PETREMENT

Monsieur Ludovic PIERARD

Monsieur Gilles TRIBOLET

Techniciennes de surfaces

(nettoyage des bâtiments communaux)

Madame Catherine BAZZONI

Madame Monique GEORGES

Madame Marie-Christine HENDRICK

Madame Pascale JACQUES

Madame Carole RAYNAL

Madame Danielle TAILLANDIER

POLICE LOCALE – ZONE DE GAUME

Respect – Solidarité – Esprit de service
Rue Croix-le-Maire, 25 à 6760 VIRTON
TÉLÉPHONE : 063/60 81 30

APPEL URGENT : 101

www.policelocale.be

Agent de quartier

Madame Floriane LUSSIEZ

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 18 52
FAX : 063/58 18 72



PERMANENCES

Service social

les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30
le mercredi de 14h à 16h

Service de médiation de dettes

le vendredi de 14 à 16h

En dehors de ces heures sur rendez-vous

Fermeture totale du CPAS
le lundi et le mercredi matin

Directeur général

Nicolas SCHILTZ

nicolas.schiltz@meix-devant-virton.be

Assistantes sociales

Madame Sophie DUCREUX

sophie.ducieux@meix-devant-virton.be

Madame Sentayehu PRESCIUTTI

sentayehu.presciutti@meix-devant-virton.be

Titres services

(Nettoyage, lessive, repassage ...)

Mesdames Sabrina DELPORTE, Marie-Line HAYERTZ et Sandrine SWIDERSKI

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Bibliothécaire

Madame Pauline PETIT

1 place du Tilleul, 6769 Gérouville
bibliotheque.locale.gerouville@province.
luxembourg.be

TOURISME ET ANIMATION SOCIOCULTURELLE

(stages, ateliers, expositions, soutien
aux associations, office du tourisme, ...)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51 (commune)
ou 063/41 31 20 (CCRT)

Agent communal

Monsieur Karl GOFFINET

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE (extrascolaire)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51



Jours et Heures d'ouverture
lundi et mardi
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
un jeudi sur deux de 9h00 à 11h30

Coordinatrice de l'Accueil

Madame Charline LERICHE

atlmeix@gmail.com

Accueillantes extrascolaires

**Mesdames Fatma AKIN, Leyla AKIN,
Martine ALLARD, Séverine CATOT
et Sandrine GATEZ**

Accueillantes temps midi (hors ATL)

**Martine ALLARD,
Séverine CATOT et Sandrine GATEZ,
Monique GEORGES et Pascale JACQUES**

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Rue de Gérouville, 5 (1^{er} étage)
6769 Meix-devant-Virton
GSM : 0474/36 33 93



Permanence les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois
de 9h à 12h

Agent ALE

Madame Roseline ANTOINE

alemeixdevantvirton@gmail.com

UNE PETITE PAGE D'HISTOIRE

Référence : une liste électorale ainsi libellée : « Commune de Villers-la-Loue, liste des électeurs généraux, provinciaux et communaux, du 1^{er} mai 1915 au 30 avril 1916 – imprimerie Gerbaux, Virton ».

Que faisaient-ils il y a cent ans ? Quelle profession exerçaient nos aïeux ? Remonter de cent ans est déjà instructif et de nature à engendrer quelques réflexions.

Remarques :

1. Les électeurs généraux sont ceux qui participent à l'élection des parlementaires.
2. Le document, comme tel, n'est pas daté, mais la présentation porte les dates de 1915 et de 1916, c'est-à-dire en pleine Première Guerre mondiale, notre région étant occupée par les Allemands. On peut donc supposer qu'une certaine administration fonctionnait encore à cette époque.

Dès la première page, le lecteur est informé des nom et prénom(s) de l'électeur, mais aussi des élections auxquelles il serait amené à participer et du nombre de voix dont il dispose. Existe alors le système de vote plural : tout électeur a une voix mais certains en ont deux ou trois de plus. Comme s'il leur était possible de voter deux, trois ou quatre fois. Il s'agit notamment des cultivateurs disposant des biens

NOMS & PROFESSION DES ÉLECTEURS		Indication des électeurs pour le Sénat et pour la Province. (SP)		Nombre de vote attribués à l'électeur général et provincial.		Indication des électeurs pour la commune (C) et nombre de votes qui leur sont attribués.		Indication du dernier domicile dans la commune au 1 ^{er} Juillet 1914, date de l'inscription aux registres de la population si l'inscription est postérieure à 1911. <i>En outre, le cas échéant :</i> Désignation de la demeure et de la commune ou l'électeur a transféré son domicile depuis moins d'un an au 1 ^{er} Juillet 1914, date du changement de domicile.		Lieu et date EN a) S'il s'agit l'étranger, la naissance et pren belge né en l'ascendant si que celui de l b) S'il s'agit gine (trange: revendication Belge et date au MORTUUS la grande na naturalisation	
I											
Les noms des électeurs communaux qui ne sont pas électeurs pour la Chambre sont placés entre parenthèses. L'astérisque devant le nom indique que l'électeur ne figure pas sur les listes en vigueur ou que les conditions d'attribution du droit de vote sont modifiées.											
Adam, Jean-Baptiste-Lothaire cultivateur	SP	3	C4	Villers-la-Loue	Villers	28 ao					
Adam, Jean-Adolphe chauffeur	SP	1	C1	—	La	24 juill					
* Adam, Louis-Victorien		1		—	La	17 octe					
Adam, Jean-Louis receveur communal	SP	2	C3	—	Villers	9 avri					
André, André cultivateur	SP	3	C4	—	Villers	4 octe					
André, Camille bourgmestre et trafiquant	SP	3	C3	—	St	13 nove					
André, François-Victor cultivateur	SP	3	C4	—	Viller						

(une certaine superficie de terres), de personnes ayant fait des études (dans le cas présent, on ne relève que trois personnes dans ce cas, deux instituteurs et le curé desservant), enfin celles qui payaient une certaine somme d'impôts. La première page de la liste électorale se lit donc ainsi : S(sénat), P(province) puis nombre de voix pour ces deux assemblées, C(commune) suivi du nombre de voix pour les élections communales. Plus loin, on trouve encore la date et le lieu de naissance de l'électeur.

On remarquera encore que la liste ne mentionne que des hommes : ni les femmes ni les jeunes n'ont alors le droit de vote. Il s'ensuit que l'on ne trouve que le nom de 136 électeurs. Parmi eux, 39 sont indiqués sans profession. Il ne s'agit évidemment pas de chômeurs ou d'indigents. Ainsi on ne lit rien en regard des noms de Léon et d'Adelson Materne qui seront les fondateurs des Moulins Materne à Berchiwé. On peut supposer qu'en temps de guerre, ces 39 personnes ont une activité qui assure leur survie. Une activité marginale ? Pour la majorité, la profession déclarée est celle de cultivateur : 39. On trouve également 2 fermiers. La différence entre les deux réside dans le fait que le fermier cultive des terres dont il n'est pas propriétaire et qu'il a souscrit un « bail à ferme ». 2 hommes sont crédités du mot « domestique » sans autre précision. S'agit-il de domestiques de ferme ou de domestiques dans une « grande » maison ? De même, quelle activité est celle de celui qui est déclaré « manouvrier » (manœuvre) ? Pour en terminer avec les travaux de la terre, relevons 6 ouvriers agricoles et un journalier. Dès cette époque, la profession d'agriculteur est contrebalancée par celle d'ouvrier d'usine : 24. Au début du siècle s'est développée une industrie sidérurgique implantée tant en Belgique (Musson, Halanzy) qu'en France autour de Longwy. Ces hommes contribuent à ce qui sera appelé l'exode rural, l'abandon des campagnes. Quelle est alors l'activité des usines ? Travaillent-elles pour les Allemands ?

Du côté de l'administration (prise au sens large), figurent le bourgmestre qui est également trafiquant (on reviendra à ce mot), deux instituteurs (dont l'un est à la retraite, l'autre né en 1882, exerçait encore en 1944),

un receveur communal (né en 1845), un garde forestier et un garde champêtre, deux échevins, un fossoyeur (il devait avoir une autre activité), un curé (celui d'alors s'appelait Eugène Perrard et était né à Neufchâteau en 1880). Du côté des artisans, la liste relève 1 tailleur d'habits, 3 menuisiers, 1 maréchal-ferrant, 3 maçons (de la même famille), 1 boulanger et 1 garçon farinier, 2 hongreurs (père et fils), du mot « hongre » désignant un étalon castré, les hongreurs étant en pratique ceux qui ne castrent pas uniquement les chevaux. Pour la soif, voici 1 cabaretier. (Pourtant, à l'époque, comme dans tous les villages, il y avait plusieurs cafés). Pour le commerce, 1 marchand (sans autre précision), 3 trafiquants (comme le bourgmestre, on l'a vu). Le mot n'a pas le sens péjoratif d'aujourd'hui. Il désigne une personne qui achète, vend, fait du négoce, en somme. On a vu que l'industrie attire de plus en plus de monde. Il en va de même pour les chemins de fer. Il y a 2 employés de cette entreprise, 1 chef garde, 1 piocheur et 1 mécanicien (secteur non précisé). Sans autre indication : 1 chauffeur. Enfin, 2 hommes se disent pensionnés et 1 propriétaire. Tel est le cadastre des professions à Villers-la-Loue au début du XX^{ème} siècle.

La simple lecture de cette nomenclature révèle de profonds changements, le principal étant la forte diminution du nombre des cultivateurs (ce qui n'implique pas que la surface cultivée et que la production agricole aient diminué, bien au contraire). A augmenté le nombre des maçons ainsi que celui des techniciens remplaçant les ouvriers de usines qui ont disparu. Disparues également (ou ayant changé d'appellation) les professions comme domestique, hongreur, manouvrier, etc.

Enfin, signe révélateur d'un changement profond de société, le nombre de personnes ayant fait des études, mêmes universitaires, a littéralement explosé.

Une dernière remarque : aujourd'hui, la profession des gens n'est plus inscrite sur les listes électorales. Cela tient aux changements de profession qui interviennent souvent dans une vie active.

G.M.

DU CÔTÉ DE NOTRE PATRIMOINE

Journées du patrimoine 2019 à Géroville

Pour les journées du patrimoine 2019, Qualité-Village-Géroville a organisé des visites de l'église Saint André de Géroville et de son ancien cimetière, tous les deux classés, sur le thème des symboles religieux. Après une présentation de l'origine du village et de l'histoire de son église, les symboles dessinés sur la voûte de la nef de l'église, ont été décrits et expliqués. Les accoudoirs des stalles représentent des têtes casquées et des animaux, dont les symboles de 4 évangélistes. Ce fut également l'occasion de contempler les vitraux rénovés récemment suivant les dessins originaux datant du début du 20^{ème} siècle.

La visite s'est poursuivie dans le cimetière par la présentation de la vie de l'abbé Jean-jean (1752-1819), de Pierre Schuster (1819-1909) dernier maître des forges à la Soye et de Christophe Jacmin (1779-1842) officier de la garde impériale de Napoléon, présentation suivie des explications sur les symboles gravés sur leurs pierres tombales.

Le parcours à travers l'ancien cimetière a permis de constater que certains symboles se retrouvent sur plusieurs monuments comme la tête de mort rappelant que la vie est éphémère, les anges chargés entre autres de guider les âmes des morts, l'œil au centre d'un triangle (symbole de la trinité) ou des rayons du soleil (symbole de l'omniprésence de Dieu), le cœur enflammé symbole de l'amour de Dieu qui embrase le cœur. D'autres symboles par contre étaient plus rares comme l'épi de blé symbole de la résurrection, les mains entrelacées symbole que la mort ne rompt pas les liens du mariage, les pleureuses illustrant le chagrin inconsolable ou l'arbre lien entre la terre et le ciel.



Les visites se sont terminées par une dégustation de produits locaux qui fut l'occasion d'échanges avec nos visiteurs dont un couple d'américains de passage en Gaume. Les rencontres durant la journée furent très riches et sympathiques.

Philippe Brynaert pour Qualité-Village-Géroville.

LES NUMÉROS D'URGENCE > 100, 101, 112 : quel numéro appeler en cas d'urgence ?

100 ou 112 : ambulances et pompiers.

Centre d'appel est joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ces numéros sont à utiliser en cas d'incendie ou d'urgence médicale.

Par contre, **mieux vaut prendre le réflexe de composer uniquement le 112**, qui deviendra, à terme, le **seul numéro d'urgence en Belgique**. De plus, ce numéro permet de **prévenir les services de secours dans tous les pays de l'Union européenne**.

101 : police.

Que vous appeliez le 112 ou le 101, ne le faites qu'en cas de réelle urgence.

Certaines problématiques peuvent être traitées par des **services spécifiques** : Centre anti-poisons : 070 245 245, Child Focus : 116 000, Préventions Suicide : 0800 32 123, Écoute violence conjugale : 0800 30 030, Dégâts intempéries : 1722, Card stop : 070 344 344, Télé Accueil : 107.

A noter aussi que ce dernier service TELE ACCUEIL (107) est à la recherche de nouveaux bénévoles afin de renforcer son équipe.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter le secrétariat soit par téléphone au 063/23 40 76 soit par email : tele-accueil-luxembourg@skynet.be / Site internet : www.tele-accueil-luxembourg.be



NOS MANDATAIRES SONT À VOTRE SERVICE

La conseillère communale Sabine HANUS FOURNIRET a été élue présidente à la Maison Virtonaise et le conseiller communal Michaël WEKHUIZEN est devenu le nouveau président de la Maison du Tourisme de Gaume.



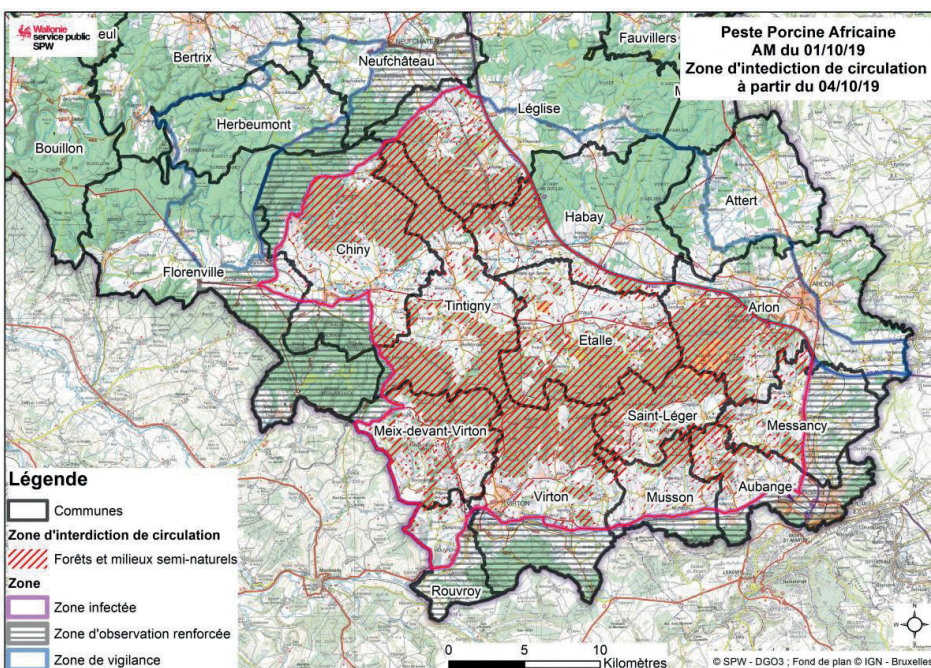
La Maison Virtonaise est une Société de Logement de Service Public, et, comme toutes

les SLSP la Maison Virtonaise est en relation de proximité avec la population. Ses missions sont entre autres, la gestion et la location des logements aux personnes les plus précarisées et aux revenus moyens, l'accueil des candidats-locataires et locataires (avec un accompagnement social). Son action couvre les dix communes de Gaume, à savoir : Etalle, Tintigny, Habay, Florenville, Chiny, **Meix-Devant-Virton**, Rouvroy, Musson, Virton et Saint-Léger.

La Maison du Tourisme de Gaume représente neuf communes : Chiny, Etalle, Florenville, **Meix-devant-Virton**, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton.

Le conseiller communal de Meix-devant-Virton, Michaël WEKHUIZEN en est devenu son président en septembre dernier. Le tourisme est une de ses attributions depuis quelques années. Il était déjà administrateur de la MTC. Son bagage touristique faisait de lui la personne idéale pour assurer la présidence de la Maison du Tourisme de Gaume.

PPA (PESTE PORCINE AFRICAINE)



Carte des limites des zones de circulation à partir du 4 octobre.

Depuis le 4 octobre, les forêts situées en zone infectée sont interdites aux promeneurs et aux cyclistes. Cette fermeture est indispensable pour venir à bout de la maladie et éviter tout risque de propagation notamment via des sangliers séropositifs.

Après avoir permis une réouverture partielle

de la zone infectée durant le printemps et l'été 2019, le Gouvernement wallon a décidé, en concertation avec la Task Force Peste Porcine Africaine, d'interdire à nouveau la circulation aux promeneurs et aux cyclistes dans les forêts et milieux semi-naturels situés dans la zone infectée.

La maladie entame en effet une nouvelle étape de son cycle épidémiologique. De moins en moins de cadavres sont découverts. Le dernier animal testé positif à la maladie date du 11 août dernier.

Mais des sangliers séropositifs ont fait leur apparition. Il s'agit de sangliers qui présentent une résistance au virus et qui pourraient être contagieux.

Pour éviter que ces sangliers séropositifs ne propagent la maladie de manière bien plus étendue que précédemment, un important dispositif de destruction par tir à l'affût est mis en zone infectée.

La circulation en forêt de randonneurs ou cyclistes risque de perturber ces opérations.

COMMENT DIMINUER LE RISQUE D'ÊTRE VICTIME DE CAMBRIOLAGE ? (PRÉVENTION)



La principale mesure de sécurisation est la prise de **bonnes habitudes**.

Elles sont simples et ne coûtent rien. Fermez vos portes et fenêtres à clé

même pour une absence de courte durée. Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en oscillo-battants. Ne gardez pas trop d'argent et trop d'objets de valeur chez vous. Veillez à avoir un éclairage et une visibilité suffisants à l'avant comme à l'arrière du bâtiment.

Ne cachez jamais une clé sous des pavillons ou paillasons. Tenez un inventaire de vos objets de valeur. Cachez autant que possible vos objets attrayants, comme votre GSM, ordinateur portable, GPS et téléviseur, chaîne Hi-fi, ...

Signalez tout élément suspect dans votre rue ou chez vos voisins en appelant la police au N° 101, et rendez la tâche des cambrioleurs plus difficile !

Un cambrioleur met fin à sa tentative d'effraction après trois minutes en moyenne, le risque grandissant considérablement après ce laps de temps.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la zone de police Gaume :

<https://www.police.be/5299/>

Plus d'infos aussi : <https://www.police.be/5299/contact/votre-quartier/meix>

CLUB INFORMATIQUE PC2000 L'INFORMATIQUE POUR TOUTES ET TOUS

Nous sommes à la disposition de chacune et de chacun d'entre vous afin de vous initier à l'utilisation de l'outil informatique. Venez découvrir le fonctionnement d'un ordinateur, d'une tablette et les ressources insoupçonnées du virtuel.

Voici quelques domaines pour lesquels nous aidons les membres du club pour leur permettre d'utiliser au mieux leurs compétences : Utilisation d'internet et de ses outils de recherche simple et avancée, réalisation de documents en utilisant les différentes fonctions de base de Word, Excel, PowerPoint et Publisher ou de logiciels similaires, utilisation d'une messagerie électronique par exemple : Gmail, Outlook..., communication en ligne avec Skype, Messenger et Facebook pour correspondre avec la famille, les amis proches ou éloignés, réalisation d'albums photos pour conserver vos meilleurs souvenirs ainsi que les différentes façons de corriger et d'embellir vos clichés, ou encore pour résoudre les problèmes les plus courants (démarrage de l'ordinateur impossible, lenteur exagérée, fichiers perdus, etc.) et pour vous conseiller pour l'achat de consommables (cartouches d'imprimante) ou le renouvellement de votre matériel.

Pour plus d'infos :

Club Informatique PC2000

Rue Croix le Maire, 17 – 6760 Virton

secretariatpc2000@voo.be

Téléphone aux heures de permanence :

063/40 56 56

www.clubpc2000.be/ FB : Club-PC2000

Permanences : le mardi de 19 h 30 à 22 h et le samedi de 15 h à 18 h.

TRAVAUX RÉALISÉS

> Création d'un terrain Multisports derrière l'école de Meix

Les travaux ont débuté le 10 mars 2019. Ils ont été adjugés pour un total de 173.771,85 € à l'ASBL JARDILUX de Libramont et subventionnés en partie par le SPW – DGO1.78 – Infrastructures sportives (INFRASPORT) (montant promis 155.920,00 €). Montant total exécuté : 174.603,86 €. Lesdits travaux ont été réceptionnés provisoirement le 11 octobre 2019.



> Création de plaines de jeux à Robelmont et à Gérouville

Les travaux ont débuté le 10 mars 2019. Ils ont été adjugés à la SA TRAGESOM de Ruelle pour le montant total après avoir été financés par un subside d'INFRASPORT (montant promis ; 178.870,00 €). La réception provisoire de ce bel investissement a eu lieu le 15 novembre 2019.



> Mini plaine de Sommethonne

Un module jeu balançoire toboggan, a été placé par les ouvriers, au printemps,

près de l'école de Sommethonne, à la demande des habitants. Coût : 4.931,96 €. BTV Namur-Luxembourg à Ciney, a été désigné en tant qu'organisme agréé de contrôle pour réceptionner et analyser les risques du module avant sa mise à disposition. Coût à charge de la commune : 214.61 €.



> Mise en conformité électrique des écoles de Meix et Robelmont (Projet 2017001)

La réception provisoire des travaux pour un montant total exécuté de 26.668,00 € TVAC, a été approuvée par le collège communal le 16 mai 2019. Subside 12.960,00 €.

> Terrain synthétique – ROC Meix Projet 20190014

Suite à l'appel du collège communal, la SA LARECO de Marloie a été désignée pour effectuer l'analyse du matériel de remplissage. Coût à charge de la commune : 2.789,05 € TVAC. Après analyse, aucune valeur ne dépasse les seuils du cadre normatif. Certaines règles élémentaires de bonne pratique, ont été rappelées à l'occasion de ce rapport.

TRAVAUX EN COURS

> Presbytère de Gérouville (Monument classé depuis le 17 mars 1980) Remplacement des châssis

La date de commencement des travaux par l'adjudicataire, la SPRL MENUISUD à Habay-la-Neuve, a été fixée au 25 juin 2019. Montant estimatif des travaux : 58.448,32 €, 6% TVA comprise, financés en partie par une subvention de la Région de 35.128.73 €. Les états d'avancement n°1 et 2 ont été approuvés aux montants respectifs de 25.810,97 euros et 24.631,10 €,

sur une commande d'un import de 61.970,70 €.

**> Agrandissement et transformation des bureaux communaux
Phase 1 – Projet 20140031**

Les travaux ont été adjugés à la SA HOMEL Frères pour un montant de 519.114,83 €, en partie subsidiés dans le cadre du PIC 2017-2018 (Plan investissements communal). Ils ont commencé le lundi 4 mars 2019 par la destruction de la rampe d'accès. Puis les travaux ont été statés en attendant qu'Ores débranche la cabine haute tension. Les états d'avancement n° 1 et 2 desdits travaux (projet 20140031), ont été approuvés pour les montants respectifs de 1.492,68 € et de 26.665,85 € TTC.

**> École de Meix-devant-Virton
Sécurisation d'accessibilité à l'école primaire et mise en conformité et amélioration énergétique de l'école maternelle**

Idélux a été chargé d'établir le dossier. Les travaux pour le lot 1 (Sécurisation d'accessibilité à l'école primaire) étaient estimés à 5.353,00 € TVAC et devaient être subsidiés à hauteur de 5.087,49 € par la FWB (Fédération Wallonie Bruxelles). Ceux pour le lot 2 (mise en conformité et amélioration énergétique de l'école maternelle) estimés à 219.247,42 € devaient être financés en partie par un subside de la FWB (Fédération Wallonie Bruxelles) d'un import de 219.247,42 €. Les travaux ont été attribués à la SA BRG à Virton (seule offre reçue) pour les montants respectifs de 7.590,15 € (lot 1) et 288.815,19 € (lot 2). Le dossier a dû recevoir l'approbation du conseil communal avant la notification à BRG, l'estimation étant dépassée de 41.79 % pour le lot 1 et 25.20 % pour le lot 2, et est en attente de l'aval de l'autorité subventionnante, promis pour novembre (subside promis 219.000,00 €).

**> LOT M15 – Renouvellement et renforcement du réseau de distribution d'eau à Gérouville, Petite rue, Grand rue, Place de l'Église et Rue Grande Fontaine
Projet 20190008.**

Le conseil communal a approuvé les conditions du marché des travaux, établies par l'AIVE au montant estimé de 264.741,00 €

HTVA. Le marché a été attribué à la SPRL TRANSPORTS BASTIN à Jéhonville pour le montant de 265.493,00 € HTVA.

À RÉALISER

**> Aménagement d'une maison médicale rue de Gérouville, 20 à Meix
Projet 20190019**

Permis d'urbanisme octroyé le 22 mars 2019. L'architecte : l'Arche Claire SPRL à Arlon. Estimation : 434.102,74 € TVA comprise, Subside SPW (DR) : 200.000,00 €, Subside: 25.000,00 € – Travaux et honoraires : 496.000,00 €. La procédure a été lancée. L'ouverture des offres a eu lieu le 20 août 2019. Le dossier est en attente du rapport d'attribution de l'auteur du projet. Nous pouvons espérer pouvoir débiter les travaux au printemps prochain.

**> Terrain de football de Gérouville
Projet 20150020**

Les démarches sont entamées. Le collège a désigné la SPRL l'Arche claire à Arlon, auteur de projet.

> Atelier rural d'Houdrigny

Le permis d'urbanisme a été octroyé le 22 mars 2019, pour la création d'un atelier rural.

> Égouttage de la rue du Pargé à Meix

Les conditions du marché pour ces travaux ont été approuvés par le conseil communal le 25 avril 2019. Les travaux seront organisés et financés par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) et seront réalisés par la SA TRAGESOM à Ruelle pour un montant total de 262.890,77 € TVAC (pris en charge par la SPGE) et financés pour la part communale par la souscription des parts bénéficiaires à 42 %, soit pour un montant de 91.251,34 € HTVA.

> Construction d'une maison de village à Robelmont – Projet 20180026

L'association momentanée « Architectes associés – Techniques Générales et Infrastructures à Liège a été désignée le 16 mai 2019 pour élaborer le dossier et les plans. Un inventaire amiante a été

confié à la SPRL DEVILLERS Fabien à Seraing pour le montant d'offre contrôlé de 586,85 € TVAC.

**> Rénovation de l'ancienne mairie/École de Gérouville en maison multi-services
Projet 20150022 – Création d'un espace destiné à l'installation d'un organisme touristique sur le site de l'ancienne mairie de Gérouville**

La commune a reçu la notification d'octroi d'une subvention d'un import de 90.546,00 € (Arrêté ministériel du 7 mai 2019) le 28 mai 2019 pour la création d'un espace destiné à l'installation d'un organisme touristique à Gérouville. Coût estimatif : 113.183,00 €. Le collège a approuvé le démarrage de la procédure le 27 juin 2019. Estimation (travaux, auteur de projet et surveillance) : 1.812.807,25 € en partie subventionnés par la Région Wallonne et le commissariat général du tourisme.

> Eclairage public – Projet de remplacement de luminaires par ORES

Il est prévu de remplacer 62 luminaires à Gérouville et Limes en 2020. Travaux financé en partie par SOFILUX. La commune devra prévoir un budget de 19.468,00 € HTVA. Ceci devrait lui permettre une économie annuelle de 10% sur le coût de l'éclairage public.

> Le distributeur automatique de billets Bpost (ATM)

Accord du collège sur la proposition de l'auteur de projet, d'installer le distributeur ATM Bpost rue de Virton, à côté de l'abri de bus (en face de la Boulangerie « Le Foyer Gourmand »). Il faut maintenant attendre l'octroi du permis d'urbanisme, pour ensuite réaliser la dalle et les divers raccordements nécessaires. Sa mise en service est espérée au printemps prochain.

> Réaménagement du lavoir de Limes

L'auteur de projet initialement désigné pour l'étude du réaménagement du lavoir de Limes ayant cessé ses activités d'architecte, le Collège communal a dû relancer le marché. William SEIVERT est désigné pour continuer le dossier. Il a présenté un projet estimé à 62.000,00 € hors TVA et

conforme au permis d'urbanisme octroyé le 25 juin 2018. Cette dépense devrait être inscrite à l'exercice 2020 (sous réserve des disponibilités) et le marché débiter dans la première moitié de l'exercice.

> Aménagement d'un piétonnier et d'un trottoir rue des Guinguettes à Sommethonne

Les démarches pour effectuer les emprises nécessaires à la création d'un piétonnier et d'un trottoir dans la rue des Guinguettes, sont lancées. Le dossier est confié à cet effet au comité d'Acquisition.

> Pose de bordures filets d'eau à Robelmont – Projet 2019009

Le dossier prévoit la pose de 16 mètres rue des Aubépines et de 35 mètres rue de Bridoux. La SPRL TRAVAGRI de Virton a été chargée desdits travaux pour le montant HTVA de 5.559,00 €.

> Déneigement et salages à Sommethonne pour la période 2019 -2023.

Lesdits travaux ont été confiés à la Société agricole Grandchamps DEFAT DUPONT à Villers-la-Loue (seule offre reçue).

> Assainissement du site de remblais de Luse – Projet 20120035

Le décompte final a été approuvé le 6 septembre, au montant total exécuté (y compris les révisions de prix) de 211.621,37 €, les travaux ayant été attribués à l'Entreprise Lecomte de Valansart.

**> Mobilité active – Appel à projets 2019
Itinéraire inter-villages
Meix-devant-Virton – Sommethonne –
Gérouville et lien W9**

L'arrêté ministériel octroyant une subvention de 180.000,00 € (soit 75% de l'estimation du coût du projet) pour les travaux dont question, a été notifié au collège qui devra respecter les conditions dictées à l'article 9 de cet arrêté, pour en obtenir la liquidation. Le dossier « projet » devra être transmis pour accord au Service public de Wallonie avant de lancer la procédure (avis de marché, etc).



LE BUDGET COMMUNAL



Chaque année, le conseil communal doit voter son budget pour l'exercice suivant. C'est **un acte politique** émanant du conseil communal sur proposition du collège, qui traduit en concepts de gestion la volonté politique des mandataires, à la fois **acte de prévision** décidant de la gestion prévisionnelle de tel exercice, en y intégrant une estimation précise de toutes les recettes et dépenses susceptibles d'être effectuées par la commune dans le courant de l'exercice, et **acte d'autorisation**.

Une fois devenu **définitif après approbation de tutelle** (autorité supérieure telle que la Région Wallonne), il constitue la base juridique de principe (sans préjudice de leur exécution matérielle) des opérations y prévues.

Le budget est composé des parties ou éléments suivants :

- Le tableau de synthèse, qui reprend les données de recettes/dépenses des **exercices antérieurs** (c'est-à-dire des exercices précédant celui que couvre le nouveau budget) et qui constitue aussi l'historique comptable de la commune.
- **L'exercice proprement dit**, qui reprend l'ensemble des prévisions de recettes/dépenses de l'exercice budgétaire

Ces prévisions sont réparties en **service ordinaire** (globalement, gestion courante de la commune et recettes /dépenses récurrentes) et en **service extraordinaire** (globalement, projets annuels de travaux, d'investissements...non récurrents, qui seuls peuvent être financés par le recours à des emprunts), et regroupent les recettes/dépenses selon ces natures.

L'article 1^{er} du Règlement général de la

comptabilité communale (texte de base définissant les principes comptables communaux) définit ces notions.

Ensuite, les recettes/dépenses sont réparties en catégories « économiques » et « fonctionnelles ».

La classification économique regroupe les recettes/dépenses selon leur origine ou leur destination. Il y a des dépenses de personnel (traitements, pensions...), de fonctionnement (gestion courante de la commune, frais d'administration...), de transferts (subsidés divers) et de dette (intérêts débiteurs...) au service ordinaire, et des dépenses de transferts (subsidés octroyés par la commune en vue de financer des projets extraordinaires...), d'investissements (travaux, constructions, acquisitions d'immeubles...) et de dette (prises de participation, remboursements anticipés d'emprunts...) au service extraordinaire.

Les « fonctions » quant à elles représentent une structuration des principaux secteurs de la vie communale (en pratique, une ébauche de comptabilité analytique – exemple : fonction 400 – voirie et communications ; fonction 700 – enseignement ; fonction 876 – gestion des immondices...).

Par ailleurs, en vertu de l'article 238 de la nouvelle loi communale (texte de base régissant l'organisation communale), « **l'exercice financier des communes correspond à l'année civile** ». Il y a donc correspondance parfaite entre l'exercice budgétaire (année civile, de façon très classique) Sont seuls considérés comme appartenant à un exercice, les droits acquis à la commune et les engagements pris à l'égard de ses créanciers pendant cet exercice, quel que soit l'exercice au cours duquel ils sont soldés. »

(Source Portail des Pouvoirs Locaux)



MEIX ART

Du très beau monde à la 35^{ème} édition de MEIX'ART – Août 2019.

« Une œuvre d'art existe en tant que telle à partir du moment où elle est regardée » (Nicos Hadjinicolaou). »

Le rêve de Meix'Art, organisé par l'asbl du même nom et son président Michaël WEKHUIZEN, est multiple :

- > proposer de la nouveauté et de la diversité artistiques, tout en préservant l'âme de l'exposition créée en 1985,
- > associer des artistes connus et reconnus à d'autres moins connus dont le talent ne demande qu'à éclater au grand jour,
- > continuer à grandir en termes d'organisation et de qualité, tout en maintenant cette ambiance conviviale entre les artistes et avec le public présent,
- > accueillir de très nombreux visiteurs, histoire de donner un maximum de vies aux créations installées sur les nombreuses cimaises d'un espace adapté.



Et l'on peut dire que c'est réussi : près de 1.000 visiteurs ont encore répondu présents cette année !

Avec l'aide précieuse des artistes-exposants et de leurs proches (réalisation et accrochage des œuvres, vaisselle, préparation des toasts et autres amuse-bouche), des ouvriers communaux (montage de la salle et entretiens extérieurs), de Karl Goffinet (employé communal en charge du tourisme qui s'est chargé de la confection

des affiches, flyers, badges, site internet), de quelques amis (pour la gestion du bar ce soir) et de mon épouse (pour ses suggestions, conseils et aides diverses) ; avec le soutien de l'Administration communale de Meix-devant-Virton, du Service de la Diffusion et de l'Animation Culturelles de la Province de Luxembourg, du Centre culturel de Rossignol-Tintigny et de la brasserie et de la fromagerie d'Orval, nous sommes parvenus à maintenir à flot, à développer et à perfectionner cet événement devenu au fil des ans incontournable dans notre paysage culturel local.

De quoi, pour le nombreux public présent, prendre le temps de découvrir un patchwork de la créativité plastique de 23 créatifs de Meix-devant-Virton et des environs. Et cela durant 12 jours à travers des peintures, photographies, sculptures, art textile et autres dessins.

Ainsi, 15 d'entre eux sont des habitués ou ont déjà exposé une ou plusieurs fois au cours des dernières années : Alain Baudson, Nadine Calande, Aurore Domange, Jean-Pierre Evrard, Renée Fabes, Denise Geubelle, Steve Heggen, Christine Jeanty, Jean-Luc Lemaire, Jean-Luc Schmitz, Jacqueline Schneder, Betty Stiernon, Pascale Vanhorenbeeck, Jean-Claude Dumont et Maxime Georges-Jacques. 2 d'entre eux effectuaient leur retour après de longues années d'absences : Gérard Gribaumont et Patric Lecapitaine. Et enfin, 6 d'entre eux exposaient pour la toute première fois : Sarah Grisez, Sébastien Job, Karen Locke, Philippe Malaise, Amélie Simon et Myriam Waltzing.

Le vendredi 9 août, jour du vernissage, l'exposition était inaugurée par l'allocution de Michaël WEKHUIZEN, président de l'asbl organisatrice. L'assistance était ensuite conviée à prendre un amical vin d'honneur, accompagné d'un extraordinaire choix de zakouskis préparés avec un talent consommé par les exposants eux-mêmes.

Comme de coutume, plusieurs exposants ont fait une démonstration de leur technique favorite le dimanche 11 et le jeudi 15 août, dans le cadre de l'après-midi « Artistes

au travail » devant un public présent en nombre !

Nouveauté pour cette édition 2019 : une nocturne avec animation musicale de 2 groupes locaux « Les Houlines » et « Lianes » était organisée le mercredi 14 août en soirée. L'exposition était librement accessible, tous les jours du 10 au 20 août, de 14 h à 19 h, dans le hall sportif de Meix-devant-Virton, rue de Gérouville n°69.



©Tmligny Reporters

En route vers la 36^{ème} édition en 2020...

Pour 2020, l'exposition se tiendra chaque après-midi du samedi 15 au mardi 25 août, de 14 h à 19 h avec, au programme :

- > Ven. 14 août, dès 19 h 30 : Vernissage.
- > Sam. 15 août, dès 20 h : Nocturne musicale.
- > Dim. 16 août : Après-midi « Artistes au travail »
- > Dim. 23 août : Après-midi « Artistes au travail ».

Vous êtes artiste et n'avez pas encore rentré votre candidature ? Alors, ne tardez pas. Plus d'infos : 0478/52.47.41 ou michael.wekhuizen@hotmail.com.

*Michaël Wekhuizen,
Président et organisateur de Meix'Art.*

DES NOUVELLES DE NOS ARTISTES LOCAUX

L'artiste peintre Inge Borg, a exposé ses peintures au Cheval Blanc, dans le cadre de Cuest'art, le temps de deux week-ends, les 7 et 8 septembre et les 14 et 15 septembre 2019 mais aussi dans son atelier et sa salle d'exposition située rue de la Colline, 17 à 6769 Robelmont, du 14 au 20 octobre 2019 – Echos : d'une vue à l'autre. Durant cette dernière période, on pouvait également

y admirer des photographies de Philippe Malaise de Virton. A cette occasion, ils ont voulu interpréter le même sujet, l'un avec son pinceau, l'autre avec l'œil du photographe, ce qui n'a pas manqué de susciter l'étonnement mais également l'admiration du public.



Pour plus d'infos : www.inge-borg.eu

DES SPORTIFS MIS À L'HONNEUR !

Lors d'une cérémonie organisée par la commune le 6 septembre 2019, l'échevin des sports Marc Gilson, a voulu récompenser les sportives et sportifs qui à ses yeux se sont distingués au cours de la saison sportive écoulée. Dans son discours, il a précisé que cette mise à l'honneur a été initiée, il y a quelques années déjà, par l'ancien échevin des sports Michaël Welkhuizen.

En tant que nouvel échevin des Sports il a voulu innover et a quelque peu modifié les critères d'attribution des « Mérites sportifs communaux », en mettant à l'honneur des personnes qui ont d'autres buts que celui d'obtenir une médaille ou un titre comme objectif en pratiquant une activité sportive, ou une personne qui met ses compétences et son expérience au service des sportifs pour que ceux-ci obtiennent des titres mais surtout s'épanouissent dans leur pratique du sport.

Pour cette année, 4 personnes ou équipes ont été mises à l'honneur et ont reçu un Mérite Sportif :

- > Léa Boquel, qui pratique les arts martiaux depuis 9 ans. Elle est venue rejoindre sur les tatamis son frère et sa sœur déjà inscrits au club d'Arts martiaux de Meix. Les cours de judo, de ju-jitsu et de Nunchaku qui lui sont dispensés par Jean-Luc Goffinet, lui apportent beaucoup de satisfac-

tion et lui ont permis de renforcer et de développer des valeurs véhiculées par le sport et plus particulièrement dans les Arts martiaux, travail, courage, mental et politesse.



- L'équipe féminine du club de pétanque La Meichoise, composée de 6 dames et qui a obtenu le titre de championne provinciale interclubs de pétanque à Aubange le 1^{er} mai dernier. Marc Gilson a précisé que la pétanque est bien un sport qui comme tous les sports nécessitent pas mal d'heures d'entraînement pour être performant. Ce titre obtenu par les joueuses du Pétanque Club la Meichoise est le premier obtenu par ce club qui existe depuis quelques années et dont le nombre d'adhérents progresse d'année en année. Ce titre obtenu démontre également qu'il est possible de combiner performance et amusement car le mot d'ordre de ce club, qui ne se prend pas au sérieux, reste le plaisir et le partage. Il a demandé des applaudissements pour ces 6 drôles de dames : Tsetsegmaa Ay, Anne-Marie Doulet, Marie-Madeleine Lalouette, Marie Anne Adam, Chantal Dasnoy et Isabelle Stahl.



- Laurent Pêcheur, dans la catégorie Formateur – Animateur de l'année et en tant que coach de l'équipe de joueurs de football U15, composée des joueurs suivants : Léo Pêcheur, Noa Haverlant, Noa Marniquet, Pierre Nizet,



Arthur Collin, Arthur Collignon, Justin Gérard, Célian Hubert, Robin Pêcheur, Adrien Robert, Quentin André, Quentin Muller, Hugo Carpenter, Enzo Toulmonde, Amaury Nockel et Aloïs Bonneau. Cette équipe avait déjà reçu un trophée, l'an dernier en tant que U14 du ROC Meix, des mains de Michaël Wekhuizen pour son doublé coupe championnat obtenu lors de la saison de football 2017-2018. Ces U14, devenus U15, se sont à nouveau distingués et ont obtenu une nouvelle fois le titre de champion provincial ne connaissant la défaite qu'à une seule reprise. C'est pourquoi ils étaient à nouveau présents pour la remise des Mérites sportifs communaux. Ce ne sont pas les joueurs que Marc Gilson a voulu mettre à l'honneur mais celui qui fait en sorte que ces gamins depuis 8 ans maintenant s'épanouissent, réalisent des performances sportives et sont en train de devenir des hommes.

- L'équipe masculine de la saison 2018-2019, l'équipe première de foot de l'AS Gérouville qui a été sacrée championne de P3. Au-delà de ce titre de champion de P3, c'est la dynamique et le travail réalisé par un nouveau comité que Marc Gilson veut mettre en exergue car ils ont créé un état d'esprit où chacun assume sa part de bénévolat. Il n'y a pas d'argent, mais une bande de copains qui se régale de vivre ensemble sa passion pour le foot. Ce titre a également été obtenu grâce au travail du coach Phillippe Hayertz et tous les joueurs de l'équipe. Au terme d'une saison où ils n'ont connu que 2 défaites, c'est leur régularité qui a fait la différence et a permis d'obtenir les lauriers. Il s'agit du 3^{ème} titre en P3 pour l'AS Gérouville.



DU CÔTÉ DU CLUB DE PÉTANQUE LA MÉCHOISE



Les 26, 27 et 28 juillet, le club de pétanque la Méchoise recevait le club de pétanque de Guérigny pour un tournoi amical. Et même si la pluie s'est mêlée à la festivité, le tournoi s'est déroulé dans une ambiance d'amitié sans pareille ! Merci aux Guérignois pour leur bonne humeur ! Les jumeaux se sont sentis chez eux par l'accueil qui leur a été réservé par les membres du club la Méchoise et du comité de jumelage mais aussi par leurs hôtes du WE. Ils logeaient en effet, chez l'habitant, comme cela se fait maintenant régulièrement, lors des échanges dans le cadre du jumelage. Ils ont hâte de revenir à Meix, ce, d'autant plus que la « gaumaise » a eu du succès ! Merci à Thierry MAIRE pour son grand soutien !



QUELQUES NOUVELLES DU CLUB DE JUDO - JU-JUTSU

La saison sportive est bien repartie depuis le 13 septembre, le club compte une bonne cinquantaine d'affiliés, à savoir 19 dans le groupe 6 - 9 ans, 16 dans le groupe 10-13 ans et 16 groupes adultes.



Concernant les activités du Club :

Chaque année en fin de saison sportive a lieu la remise des grades accompagnée du traditionnel cadeau du club, celle-ci s'est déroulée le vendredi 14 juin, chaque judoka a reçu un grade (barrette ou ceinture), ainsi qu'une couverture polaire personnalisée.



En août du 5 au 15, un groupe de 38 personnes s'est rendu en Autriche à STANZACH (Tyrol) pour un camp sportif. Chaque participant a pu s'adonner à la randonnée en montagne en profitant pleinement d'un paysage magnifique. Le groupe est revenu enchanté et satisfait du programme des activités sur place, à savoir nuitée dans un refuge, tir à la carabine dans un stand professionnel, excursions et jeux divers en équipe... Expérience à renouveler, dont le projet est déjà établi, pour l'an prochain, le groupe se rendra à ZINAL en Suisse du 20 au 29 juillet 2020.

Vendredi 6 septembre au Hall Sportif a eu lieu la remise des trophées du mérite sportif, pour le Club de Judo c'est Léa BOQUEL qui a été mise à l'honneur après avoir obtenu la ceinture verte. Un grand merci à notre échevin des sports pour cette organisation.

Octobre de cette année, notre club a été sollicité pour accueillir quelques enfants de la commune qui se sont inscrits à « **Accueil Temps Libre** » pour un mercredi après-midi.



À savoir qu'ils se sont initiés au Judo avec beaucoup de plaisir pendant 2 heures, nous avons eu de très bons échanges au niveau de la discipline, des ceintures de différentes couleurs, pourquoi les déséquilibres, le salut, et à la fin de la séance je me suis aussi amusé à leur demander ce qu'ils avaient retenu et cela a été très positif pour moi comme pour eux.

Par la même occasion, j'ai appris qu'il était possible, pour **les enfants de 4 à 12 ans**, de

s'inscrire aux activités du mercredi après-midi, thème et activité différente chaque mercredi, à savoir Culinaire, Bricolage, sport, sortie... Pour des informations complémentaires, se renseigner à l'adresse suivante : at-lmeix@gmail.com ou au 063/57 80 51.

Renseignements :

Club de Judo Ju-Jitsu, Goffinet Jean-Luc

Tél : 063/571 866 ou GSM : 0494/49 75 50

E-mail : jjtmf83@skynet.be

UN MONDE D'AVENTURE, DE DÉCOUVERTE DE LA NATURE ET DE RELATIONS HUMAINES AVEC LES SCOUTS



La commune de Meix-devant-Virton accueille une unité de près de 100 personnes. Vous aussi vous êtes tentés par cette expérience de réalité non virtuelle ? Nous accueillons des enfants de 8 à 18 ans mais également des animateurs à partir de 18 ans. Si vous souhaitez rejoindre l'unité, n'hésitez pas à nous contacter.

Venez découvrir notre site internet :

www.scoutsvillers.be

Contactez-nous : unite@scoutsvillers.be

ou via votre commune :

Madame Colette Andrienne, Echevine.

Bridoux, maire adjointe, a rapporté de Meix-devant-Virton, la commune belge partenaire, une petite boîte en usage chez nos voisins. Elle peut aider à sauver des vies en gagnant un temps précieux.

Cette boîte santé, comme elle se nomme désormais, est destinée à recevoir le questionnaire rédigé par le médecin traitant, les éléments importants de la vie du patient, ses différentes pathologies, le double des dernières ordonnances et le nom des personnes à prévenir en cas d'urgence. De couleur rouge, elle doit être placée dans le réfrigérateur, où elle sera facile à repérer par toute personne ayant à intervenir au domicile.

Ce service gratuit, qui a reçu l'aval des médecins guérignois et urzycois, est mis en place dès maintenant à destination des habitants de plus de 80 ans ; les boîtes seront distribuées aux bénéficiaires qui en feront la demande à la mairie. Elles sont également accessibles à des personnes plus jeunes qui le souhaiteraient ».

Le comité de jumelage de Meix a applaudi cette initiative.

Soutien aux enfants autistes de la Nièvre

Un souper couscous a été organisé le samedi 2 novembre 2019 par l'association Autisme 58 à Guérigny, en faveur des enfants autistes de la Nièvre. La compagnie Double Jeu a assuré l'animation de la soirée en donnant son dernier concert de l'année 2019. Une délégation de membres du comité de jumelage de Meix-devant-Virton a apporté son soutien en participant à cette soirée, comme beaucoup d'autres personnes de la région de Guérigny.

OPÉRATION SENIOR FOCUS PAR LA VILLE DE GUÉRIGNY PRÈS DE NEVERS EN FRANCE



Opération Senior focus

Le Journal du Centre à Guérigny, a publié l'article suivant :

Une petite boîte venue de Belgique qui peut sauver des vies.

« Une preuve supplémentaire, si besoin en était, de l'utilité des jumelages. Michèle



CÉRÉMONIES DU 18 AOÛT À HOUDRIGNY

Une cérémonie commémorative a été organisée par la régionale de Fidélité au Souvenir des Tombes françaises, au cimetière militaire d'Houdrigny, pour célébrer l'anniversaire (le 105^{ème}) de la bataille d'Houdrigny (22 août 1914).



Cette année, elle a eu lieu le **dimanche 18 août 2019 à 11 heures**. Elle a débuté par la célébration de la messe à la mémoire des Héros français et ont suivi, la bénédiction des tombes et le dépôt de fleurs au pied du monument. Puis un rassemblement s'est fait devant le monument aux Morts de Villers-la-Loue, rue de Guérigny avec dépôt de gerbes, en hommage aux militaires américains morts le 08/09/1944. La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la Commune, à l'ancienne école communale de Villers, rue de Guérigny.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DE L'ARMISTICE

Les cérémonies commémoratives de l'Armistice de la guerre 1914-1918 ont été organisées le **lundi 11 novembre 2019**.

Les commémorations ont débuté à 8 h 45 au monument aux morts de Robelmont et ont traversé les différents villages de notre commune dans l'ordre suivant : Villers-la-Loue, Sommethonne, Gérouville. Une messe a été célébrée à 10 h 30 à l'église de Meix-devant-Virton, suivie du dernier dépôt de gerbes au monument de Meix et un vin d'honneur offert par la commune à la salle du conseil communal. Beaucoup de monde était présent. Merci aux enfants des écoles et à leurs enseignants pour leur participation très active.



TÉLÉVIE 2019 – COMPTE RENDU

Comme chaque année, deux activités pour le Télévie.

Tout d'abord, une pièce de théâtre. Le 22 mars, la troupe « Les parents d'abord » de Villers-la-Loue a joué la pièce « Mon meilleur copain » devant plus de 100 personnes. Le bénéfice de cette soirée a permis à la troupe de verser 1.000,00 € pour le Télévie. Un immense merci à eux.



C'est le 28 avril que le traditionnel repas de printemps a attiré quelques 110 convives à la salle du Foyer. Après s'être régalés avec la touffaye préparée par le Fin Bec, l'après-midi a été agrémentée par un jeu de Bingo, dégustation de pâtisseries et ambiance au bar. Cette journée a permis de récolter la somme de 2.409,00 €.

En ajoutant à ces deux événements, des dons pour un montant de 550,00 €, c'est donc une somme totale de 3.959,00 € qui a été versé cette année au Télévie.

Rendez-vous est déjà donné pour l'édition 2020 du repas Télévie qui se déroulera le dernier dimanche d'avril, à savoir le dimanche 26 avril.

DES NOUVELLES DU CERCLE HORTICOLE

Une année riche se termine pour le Cercle Horticole. Nous avons eu l'occasion de proposer trois enrichissantes activités en cette année 2019. La première concernait la visite du Parc d'Aurélié à Bastogne, un véritable petit Versailles au cœur de la ville de Bastogne, des propriétaires très sympathiques qui ont eu plaisir à nous partager leur amour des fleurs.



Cette visite a tellement séduit les participants que nous envisageons de la réitérer en 2020, par exemple fin août, afin d'admirer, entre autres, la magnificence des mul-

tiples hydrangeas. Ensuite, nous avons eu l'occasion d'animer une activité de la plaine d'été des Bout'choux : atelier repiquage de légumes et de fleurs. Une belle expérience à réitérer.



Et enfin, Jean-Noël Wagner nous a fait visiter sa plantation de petits fruitiers et de plantes condimentaires à Chenois. Il nous a ensuite offert une dégustation des produits issus de cette culture : confitures, chutneys, jus, vins. Un beau moment de convivialité.



Nous avons le plaisir de vous communiquer le programme des conférences pour 2020 :

Le 11 février	Les asperges et les artichauts	Monsieur Scholtès
Le 3 mars	Analyses de sols à faire soi-même (atelier pratique)	Monsieur Jeandrain
Le 7 avril	Cultiver sur sol couvert pour un jardin vivant	Madame Neyts
Le 5 mai	Le jardin au naturel	Monsieur Salmon
Le 2 juin	Les oiseaux de nos jardins	Monsieur Vandenput
Le 8 septembre	Les légumes oubliés	Madame Neyts
Le 6 octobre	Bouturage et marcottage	Monsieur Salmon
Le 3 novembre	Les orchidées	Monsieur Bergeret
Le 15 décembre	Montages floraux pour les fêtes de fin d'année	Madame Perfranceschi

Ces conférences se donnent tous les mardis à 19 h 30 en la salle multimédia de l'école communale de Meix (Rue Firmin Lepage, 18). Elles sont gratuites pour les détenteurs de la carte de membre du Cercle horticole, au prix de 1 euro la conférence pour les non membres.

A noter que les détenteurs de carte de membre ont accès gratuit, non seulement aux conférences organisées par le cercle de Meix, mais également à toutes les conférences organisées par les autres cercles.

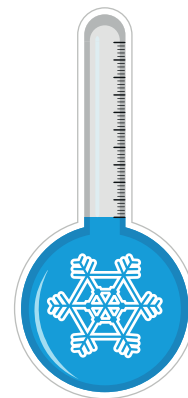
Des **activités/sorties** sont en cours de programmation pour l'année 2020. Dès finalisation des projets, annonce sera faite directement aux membres du cercle horticole ainsi que par voie de presse locale. Elles sont ouvertes à toutes et tous, membre ou pas du Cercle.

Les cartes de membres, au prix de 6 euros pour l'année, seront renouvelées lors des premières conférences de 2020. Elles peuvent également être obtenues auprès des membres du Comité :

- > J-Luc Gilson, Président – 063/57 62 10
gilson.jeanluc@gmail.com
- > Eliane Cornet, Trésorière – 063/57 75 45
pull-cherie@skynet.be
- > A-M Gonry, Secrétaire – 063/57 67 77
am.gonry@gmail.com

Vous pouvez également les obtenir en versant directement 6 euros sur le compte du Cercle BE82 7320 4215 7968, avec la communication : « nom prénom carte de membre ». Le Cercle Horticole propose également l'abonnement à la **revue « L'Esprit Jardin »**, au prix de 32 euros pour 10 numéros pour les détenteurs de la carte de membre (le prix public étant de 5 euros par revue). Si vous êtes intéressé, merci de le faire savoir **avant le 15 décembre** aux membres du Comité (cfr supra) en n'oubliant pas de préciser votre adresse pour destination postale de la revue. Rappelons également que la carte de membre donne droit à des **réductions dans des différentes jardinerie**s de la province (liste sur demande). Au plaisir de vous retrouver nombreux lors de nos différentes activités.

Les membres du Comité.



FONDS MAZOUT DE CHAUFFAGE

Chaque année, 90.000 ménages bénéficient d'une intervention du fonds social chauffage pour payer leurs factures de chauffage. Les combustibles concernés sont les suivants :

- > **le gasoil de chauffage en vrac** : un combustible de chauffage (mazout ou gasoil), en vue de remplir une citerne
- > **le gasoil de chauffage à la pompe** : le même produit mais acheté en petite quantité (dans des bidons de 5, 10, ... litres), utilisé pour les poêles à pétrole
- > **le pétrole lampant (type c) à la pompe** : combustible de chauffage liquide, principalement utilisé pour les poêles à pétrole, type Zibro kamines, acheté en petite quantité
- > **le gaz propane en vrac** : un gaz, dérivé du pétrole, vendu en litres en vue de remplir une citerne, et utilisé pour chauffer **principalement** l'habitation.

Le Fonds n'intervient pas pour les combustibles tels que : gaz naturel/de ville – électricité – gaz propane/butane en bouteille – pellet – bois – charbon...

Qui peut en bénéficier ?

Catégorie 1 :

Les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité

Afin de réserver l'intervention de chauffage aux personnes socio-économiquement faibles, il est également exigé que le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 19.105,58 €, majoré de 3.536,95 € par personne à charge*. Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus: lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM, lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

Catégorie 2 :

Les personnes aux revenus limités

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 19.105,58 €, majoré de 3.536,95 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

Catégorie 3 :

Les personnes endettées

Dans cette catégorie, il s'agit des personnes qui remplissent **la double condition** suivante : personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, (cf. loi de 12/06/1991 relative au crédit à la consommation, cf. articles 1675/2 et suivants du code Judiciaire), et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage, **et** qui ne peuvent en outre faire face aux paiements de leur facture de chauffage. Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose de revenus annuels nets inférieurs à 3.270,00 € (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfants).

Que devez vous faire ?

Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du Fonds Social Chauffage, **vous devez vous adresser au CPAS de votre commune** dans les 60 jours calendrier suivant la livraison. Seuls les CPAS peuvent prendre une décision sur les dossiers individuels. **Le CPAS fera les vérifications utiles afin de savoir** si vous répondez aux conditions et peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires. Il vous demandera aussi des documents **et dans tous les cas une copie de la facture ou du bon de livraison.**

ÉCOLE COMMUNALE DE MEIX-DEVANT-VIRTON, SOMMETHONNE ET ROBELMONT

> Nos jeudis en musique

Nous sommes les enfants de **maternelle de Meix-devant-Virton, Sommethonne et Robelmont**. Tous les jeudis, on chante et on danse « La Polka » avec Mme Léonie. Elle amène son ukulélé, son djembé, son violon, des bouteilles qu'on tape, des maracas et Bobby son petit hérisson.



> Le TBI

A la rentrée des classes nous avons découvert une surprise : un TBI. Qu'est-ce qu'un TBI ? C'est un tableau blanc interactif qui réagit à un ordinateur. C'est un outil de communication qui favorise des échanges avec les élèves. Au début, nous avons rencontré des petits problèmes, il fallait un peu de temps pour nous y habituer. En travaillant tous les jours avec ce tableau, nous avons appris à le maîtriser. Nous adorons l'utiliser au quotidien pour : l'apprentissage des tables, les dictées, les activités de vocabulaire, et toutes nos recherches sur internet.

Camille, Honorine, Louise et Luna



> Les tests sportifs de la province du Luxembourg

Le matin du jeudi 24 octobre dernier, les élèves de p5 p6 de la commune de Meix-devant-Virton sont allés aux tests sportifs de la province de Luxembourg organisés à Saint-Mard. Ce sont des épreuves qui nous permettent d'améliorer notre condition physique, comme : le redressement du tronc (les abdominaux), le médecine-ball (lancer une balle d'un certain poids), le saut en longueur, la détente verticale, le sprint 20 mètres, le 4x5 mètres, la souplesse, le test de Cooper (courir pendant 12 minutes). A la fin des épreuves, tous les élèves ont reçu un tee-shirt en souvenir.

Louise, Timmy, Jérôme, Laura



> Le terrain multisports

Les travaux du terrain multisport derrière notre école ont commencé le 11 mars 2019 et se sont terminés le 14 juin dernier. Les ouvriers ont mis moins de temps que prévu pour le réaliser. Les élèves de primaire y organisent des matches de football et de basket-ball le mardi et le vendredi pendant les récréations. Il y a également des traçages pour le tennis et le volley-ball.

Jules, Merlin, Lorik, Ryan



> Halloween

L'école de la Comète a fêté Halloween ce vendredi 25 octobre. Cuisine, bricolage et lecture au programme de cette après-midi effrayante BOUH !



> Exposition de peintures et photos chez Inge Borg

En octobre, les enfants de la classe maternelle sont allés voir l'exposition de peintures d'Inge Borg et les photographies de Philippe Malaise. Voici leurs impressions : « Nous avons cherché les photos et les peintures qui se ressemblent », « Nous avons vu les photos de Philippe Malaise. Il y en avait beaucoup ! 4 en couleur et les autres en noir et blanc », « Dans l'atelier d'Inge Borg, il y a des peintures terminées et d'autres pas », « Il y avait plein de pinceaux de peinture, des petits et des gros », « C'était beau, c'était gai ».

Dès leur retour en classe, les enfants se sont inspirés des artistes.



ÉCOLES LES PRÉS VERS ... DE GÉROUVILLE ET VILLERS-LA-LOUE

> Osons l'école dehors : premier épisode

Dans notre projet de réaliser des activités dans notre environnement proche et si riche qu'est notre village et ses alentours, nous sommes partis avec madame Christine à la rencontre des trésors d'automne. Sur les sentiers autour du pré des « Trois bosses », mille choses de la nature s'offraient à nous : déjà le beau paysage bordé de bocages, les arbres et leurs fruits d'automne et surtout que de champignons !! De toutes les couleurs, de toutes les formes ! Certains enfants connaissaient déjà leurs noms : amanite tue-mouche, amanite léopard, bolet et beaucoup d'autres parasites sur les arbres et troncs morts. A la fin de l'activité, assis sous un vieux chêne, madame nous a raconté l'histoire de l'arbre généreux.



Vivement le deuxième épisode de « l'école du dehors ».



> Journées à la ferme

Cette année, les élèves de maternelle de Villers-la-Loue, sont allés à la ferme pédagogique de Bellefontaine (L'Étable de la Fontaine).

Cette première visite de l'année scolaire fait suite à la visite de juin 2019, et rentre dans le projet de vivre la ferme aux 4 saisons.

En juin, les élèves ont participé à des activités spécifiques à l'été.

Ce 4 octobre, ils ont pu assister à l'ensilage des maïs après avoir nourri les animaux, puis ils ont rempli les stabulations des vaches laitières avec de la sciure.

Ce fut une magnifique journée d'automne.



> L'arbre du renforcement positif

Cette année, dans nos écoles, petite nouveauté ! Nous avons élaboré « l'Arbre du renforcement positif » qui constitue un outil pour promouvoir les bons comportements.

Cette année, les 3 valeurs que nous mettons en avant sont : « La persévérance, le respect et l'entraide ».

Les enfants collectent, par classe, des cailloux en fonction de leurs bons comportements. Ces cailloux donnent droit à des étoiles qui sont affichées aux branches de l'arbre. Ces étoiles rapportent des privilèges en école (journée pyjama, dîner pizza, après-midi cinéma,...).



> Classe de mer

Ça y est ! Après en avoir parlé pendant de longues semaines, voire de longs mois, nous sommes allés en classe de mer ! Quel bonheur pour nos élèves de Villers et de Gérouville de (re) découvrir la Mer du Nord !

Au programme de cette semaine riche en activités : découverte de la faune et la flore de la plage et des dunes, visites de bateaux (Mercator, Amandine), après-midi cuistax, visite du domaine de Raversyde sur la 2^{ème} Guerre Mondiale, balade en bateau au port de Zeebruges, arrêt au Sea Life de Blankenberge, sans oublier la boum du jeudi soir.



De l'avis de tous, nous avons passé une semaine exceptionnelle au Chat Botté de De Haan !



L'ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE

STAGES ET PLAINES 2019

Cette année la coordination ATL en collaboration avec l'Administration communale a proposé 2 stages aux enfants de 4 à 12 ans pendant les congés scolaires. Le Stage de Carnaval a été conçu sur le thème du spectacle et s'est déroulé du 4 au 9 mars.



Le Stage de Pâques a bénéficié du partenariat du Club d'aéromodélisme. (Merci pour leur collaboration !) Il s'est déroulé du 8 au 19 avril 2019. Suite à l'analyse des questionnaires que les parents ont eu la gentillesse de remplir plusieurs aspects ont été appréciés : la sortie à la piscine, le thème, la garderie, l'accueil et la politesse, les activités, l'originalité des propositions d'activités (drone), le barbecue en fin de semaine,



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MEIX-DEVANT-VIRTON

Accueil Temps Libre
Tout le monde s'envole
STAGE DE PÂQUES

Enfants de 4 à 12 ans
Ecole Communale de Meix-devant-Virton

Du 8 au 12 avril ou du 14 au 19 avril 2019
INSCRIPTION jusqu'au mars 2019

PROGRAMME

08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00
Accueil	Activité	Activité	Activité	Activité	Activité	Activité	Activité	Activité	Activité

Participation extraordinaire du Club d'aéromodélisme

Coordonnateur Stage : Pascal BAESTLE 047076.06.03
Administration : Sarah AMIN et Séverine Catot

les relations des enfants, la jovialité et la chaleur de l'accueil (Merci à nos animatrices Séverine Catot et Leyla Akin et au coordinateur Pascal Baestle !) Plusieurs Bravo et félicitations ont été recueillis dans les questionnaires

On retient aussi les suggestions des parents : achat de matériels supplémentaires et plusieurs choix pour les collations et le barbecue.

Pour les Plaines d'été 2019 plusieurs améliorations ont été réalisées :

- > une formule de co-coordination (un coordinateur et une co-coordinatrice pour chaque semaine)
- > la gestion participative et une implication plus concrète de l'équipe coordinatrice dans l'organisation
- > la collaboration avec l'échevin et l'employée administrative de l'enseignement.

Mihaela BARBACUT

Durant les vacances d'été, six semaines de plaines ont été organisées sur le territoire communal. Six semaines pour les enfants âgés de 4 à 12 ans et 3 semaines à destination des plus petits (2.5 à 4 ans). Cette année encore, le succès des plaines était au rendez-vous. En effet, environ 140 enfants différents ont fréquenté notre centre de vacances. Pour que tout cela soit possible, ces enfants étaient encadrés par 19 animateurs, 2 co-coordinatrices et 1 coordinateur. Merci à Lucie, Flavie, Julie, Line, Suzon, Thibault, Elise, Eloïse, Lola, Aude, Corie, Marie, Elodie, Justine, Cassandra, Mathilde, Guillaume, Noémie, Marine, Leyla, Séverine et Pascal !!



Chaque semaine avait son propre thème et sa ribambelle d'activités : bricolages, sorties, piscine, jeux, dessin, lecture... Le cocktail idéal pour profiter pleinement des vacances. Parmi ces sorties, nous retiendrons la visite du zoo d'Amnéville où les enfants ont pu découvrir des animaux de chez nous et d'ailleurs, la sortie à Houtopia où les enfants ont aimé réaliser les activités





autour du thème des 5 sens. Les plus petits ont, quant à eux, beaucoup aimé jardiner avec les membres du cercle horticole (merci à eux pour leur participation et leur bonne humeur). Ajoutons également que cette année petits et grands ont pu profiter d'un château gonflable en semaine 2 disposé sur le site des plaines. Merci à tous, parents, enfants, organisateurs, animateurs pour ces 6 semaines passées ensemble !!



Une question, une remarque concernant l'accueil de vos enfants durant leur temps libre ? Besoin d'être soutenu dans la mise en place d'une nouvelle activité à destination des enfants ? N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous soutenir et vous aider.



Le réflexe Enfance
dans votre commune

La coordination de
l'Accueil Temps Libre



PLAINES D'ÉTÉ 2019

PLAINE 4 -12 ANS

Semaine 1	8-12/07 PLANÈTE SAUVAGE	Semaine 4	29/07 -2/08 VOYAGE DANS LE PASSÉ	Semaine 1	15-19/07 LES 5 SENS
	Sortie ZOO AMNEVILLE Piscine mercredi Barbecue vendredi		Sortie Musée archéologique Arlon Piscine mercredi Barbecue vendredi		Sortie HOUTOPIA Barbecue vendredi
	Château gonflable Piscine mercredi Barbecue vendredi		Sortie Ferme des bisons Bastogne Piscine mercredi Barbecue vendredi		Sortie Abbaye d'Orval Barbecue vendredi
	Sortie HOUTOPIA Piscine mercredi Barbecue vendredi		Sortie Château Fort Sedan Piscine mercredi Barbecue vendredi		Sortie Parc Animalier Bouillon Barbecue vendredi



ATL-ACCUEIL TEMPS LIBRE

C'EST QUOI AU JUSTE?

L'ATL REPREND LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES ENFANTS DURANT LEUR TEMPS LIBRE. C'EST-À-DIRE EN-DEHORS DES HEURES SCOLAIRES.



Pour coordonner toutes ces activités, vous informer de leur existence, veiller à ce qu'elles soient de qualité et répondent aux besoins des enfants et des parents, il y a une personne ressource: la coordinatrice ATL.

La coordinatrice ATL réalise cela en collaboration avec l'échevine de l'Accueil Temps Libre et la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

LERICHE CHARLINE
063/57.80.51

atlmeix@gmail.com
Disponible le lundi, le mardi et un jeudi sur deux

ECHEVINE DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE
COLETTE ANDRIANNE
0472/21.04.29
colette.andrianne@skynet.be



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK POUR VOUS TENIR AU COURANT DES ACTUALITÉS : ATLMEIX

EXCURSION DES AÎNÉS 2019

Pour sa 13^{ème} édition, l'excursion des aînés a eu lieu le mercredi 18 septembre 2019 et rassemblait quelque 80 personnes. Journée de beau temps, de convivialité et de bonne humeur de chacun(e). La destination retenue était ARZVILLER en Alsace.

Pour rappel, le programme complet comprenait un petit déjeuner à LONGEVILLE près de SAINT-AVOLD, l'arrivée à ARZVILLER où nous avons découvert le Plan Incliné transversal de Saint-Louis qui a permis de remplacer le franchissement



de 17 écluses sur le trajet du canal de la Marne au Rhin augmentant les performances du transport fluvial, repas de midi à LUTZELBOURG avec au menu : Kir à la mirabelle, Pâté en croûte médaillon et ses crudités, Paupiette de bœuf à l'ancienne, légumes, frites, une crème brûlée en dessert, Vin, eau et café.

L'après-midi était consacré à une visite guidée de la cristallerie LEHRER à GARREBOURG en contrebas du plan incliné visité le matin. Lors de cette visite, nous avons spécialement apprécié la démonstration de talentueux souffleurs de verre. La vaste salle d'exposition a ravi nos yeux par la diversité des réalisations (services de verres et carafes, animaux, bijoux et j'en passe).



Le repas du soir avec animation musicale à NEUFCHÉF : assiette froide, dessert, boisson au choix.

Retour dans nos chaumières vers 23 h 00. Je remercie les personnes qui m'ont efficacement secondée tout au long de cette belle journée pour assurer le timing et la sécurité de chaque participant(e) ainsi que l'ensemble des participant(e)s pour leur respect des horaires et le bien-être de tous. Une mention particulière au personnel administratif et comptable de la commune pour sa précieuse collaboration dans la lourde gestion administrative que représente l'organisation d'une telle journée.

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF POUR LES AÎNÉS LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019



Pour le 24^{ème} après-midi récréatif, environ 80 personnes

se sont réunies autour d'une table pour le moins conviviale. L'ambiance musicale fut assurée par Alain PICARD qui nous a permis de parcourir les succès classiques de notre jeunesse tout cela ponctué par les traditionnelles tartes et autres gâteries sucrées.

En cette fin du mois de septembre, nous sommes proches de la Journée Internationale des Aînés retenue par l'O.N.U, et je ne pouvais pas oublier d'adresser pour la 24^{ème} fois mes meilleurs mots à notre assemblée. Cette journée signifie le respect dont notre société est redevable vis-à-vis des Aînés. Elle doit nous faire prendre conscience et nous sensibiliser aux questions touchant les Aînés dans des domaines aussi variés que l'autonomie physique et sociale, la mobilité, la maltraitance et j'en passe ... C'est aussi, et à cela je tiens beaucoup au risque de me répéter d'année en année, le moment d'apprécier tout ce que nos Aînés apportent au quotidien à leur entourage (enfants, petits-enfants, divers bénévoles,) Notre commune n'y fait pas exception avec les bénévoles de l'Epicentre, les chauffeurs et chauffeuses du taxi social communal, les bénévoles Croix-Rouge, les membres de la commission consultative communale des Aînés (boîtes jaunes ...) et toutes les personnes qui font vivre les diverses associations de la commune.

Un immense MERCI à toutes et tous !!!!
L'après-midi, comme le veut la tradition s'est ensuite partagée entre musique, tartes, café et gourmandises diverses sans oublier la danse au son des airs de notre jeunesse interprétés par Alain que je remercie encore pour son enthousiasme à l'animation. Pour clôturer, un merci particulier aux personnes qui n'ont pas hésité à m'aider dans la préparation de la salle, le service, le rangement et la vaisselle. A bientôt !

Sabine HANUS-FOURNIRET

RAPPEL L'ENTRETIEN DES PLANTATIONS, DES HAIES ET DES TERRAINS

Selon le Règlement général de Police, **les haies doivent être taillées afin de libérer le passage des utilisateurs.** Que vous soyez propriétaire ou occupant d'un immeuble, vous devez veiller à ce que vos plantations ne gênent en aucune façon la circulation sur le domaine public (voirie, trottoir, chemin, etc), de tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, etc).

Il reste encore trop d'endroits non entretenus. Il devient donc urgent de veiller à respecter la réglementation en la matière.

Extrait du règlement de la zone de police Gaume.

Section 6 : De l'entretien des plantations, des haies et des terrains.

Article 48

Tout occupant d'un immeuble **est tenu de veiller à ce que les plantations soient émondées** de façon telle qu'aucune branche :

- > **Ne fasse saillie sur la voie carrossable** à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol ;
- > **Ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir** à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol.

Il est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par le Collège communal.

Dans les virages masqués et jonctions de rues, routes, chemins et chaussées, la hauteur maximum des haies doit être ramenée à un mètre sur une étendue suffisante pour qu'elles ne puissent être ni une cause d'accident, ni une gêne pour la circulation.

Article 49

L'occupant ou à défaut le propriétaire de la propriété sur laquelle sont plantées des haies vives, devront tailler jusqu'à un mètre de hauteur au maximum, à 10 mètres de part et d'autre des virages et carrefours lesdites haies, afin d'assurer une bonne visibilité aux usagers de la voie publique.

Si les haies sont plantées sur un talus, elles devront être taillées de façon à ne gêner en aucune manière la visibilité des usagers de la voie publique, de part et d'autre des virages et carrefours.

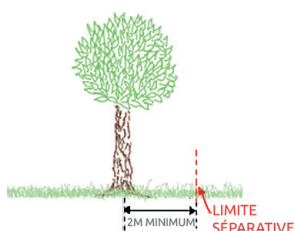
Section 8 : Des trottoirs et des accotements.

Article 56

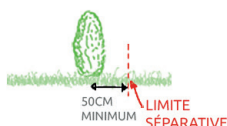
Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté et de **prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.**

A défaut, il y est procédé d'office et à leurs frais, risques et périls.

ARBRE DE PLUS DE 2M



ARBRE DE MOINS DE 2M



VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX



Pascal FRANCOIS **Bourgmestre**

*Administration générale,
Gestion du personnel, Travaux publics –
Patrimoine – Urbanisme – Aménagement
du territoire, Etat civil – Cimetières,
Prévention – Police – Services de secours*

Rue des Roses, 21
6769 Meix-devant-Virton

✉ pascal.francois@meix-devant-virton.be
☎ 063/57 62 25
📱 0473/99 89 55

Marc GILSON **1^{er} Echevin**

*Finances communales – Economie –
Commerces et PME, Environnement –
Gestion des déchets – Bien-être animal,
Développement durable, Mobilité – Sports*

Rue du Pargé, 6
6769 Meix-devant-Virton

✉ marc.gilson@scfg.be
☎ bureau : 063/57 23 29
📱 0476/91 89 14

Bruno WATELET **2^{ème} Echevin**

*Enseignement, Agriculture –
Eaux et Forêts – Chasses, Fabrique
d'églises – Tutelle CPAS*

Route de Meix, 15
6769 Gérouville

✉ bruno.watelet@gmail.com
☎ 063/57 70 65
📱 0472/50 00 80

Colette ANDRIANNE **3^{ème} Echevine**

*Communication – Bulletin communal –
Site internet, Culture – Loisirs –
Accueil (cadre de vie, qualité des services, ...),
Petite enfance – Accueil Temps Libre –
Jeunesse*

Rue de la Trembloie, 11
6769 Meix-devant-Virton

✉ colette.andrienne@skynet.be
☎ 063/57 91 06
📱 0472/21 04 29



Patricia RICHARD
Conseillère communale
et Présidente du CPAS

Affaires sociales

Rue Grandchamps, 38
6769 Villers-la-Loue

✉ richard.patricia21@gmail.com
☎ 0472/12 66 94

Michaël WEKHUIZEN
Conseiller communal et conseiller CPAS
Président de la MTG (Maison du Tourisme
de Gaume)

Tourisme, Conseil de Police

Rue de Gérardville, 97
6769 Meix-devant-Virton

✉ michael.wekhuizen@hotmail.com
☎ 0478/52 47 41

Sabine HANUS-FOURNIRET
Conseillère communale
Présidente de la Maison Virtonaise

Aînés, Santé – Santé préventive

Rue du Pargé, 35
6769 Meix-devant-Virton

✉ sabfourniret@gmail.com
☎ 063/57 03 54
☎ 0475/79 43 86

Philippe BRYNAERT
Conseiller communal

Vieille Rue, 182
6769 Gérardville

✉ phb1707@gmail.com
☎ 0474/43 68 84

Arnaud INGLEBERT
Conseiller communal

Rue de Gérardville, 59
6769 Meix-devant-Virton

✉ arno.inglebert@yahoo.be
☎ 0499/31 65 09

Caroline HANUS
Conseillère communale

Rue des Roses, 4
6769 Meix-devant-Virton

✉ hanuscaroline@hotmail.be
☎ 0496/11 94 00

Rose-Marie THIBE
Conseillère communale

Rue des Douards, 50
6769 Gérardville

✉ rose.marie.thibe@gmx.com
☎ 0498/83 15 01

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

Rappel aux différents acteurs de la commune :

Que vous soyez association, groupement, artiste, artisan, commerçant, ... il vous est possible d'annoncer vos activités (agenda, compte-rendu, photos, etc.) dans le prochain bulletin communal (sortie prévue en juin).

Vos communiqués doivent impérativement nous parvenir pour le 15 mai 2020 au plus tard !

A cette fin, merci de prendre les renseignements utiles auprès de
Colette ANDRIANNE
0472/21 04 29 ou colette.andrienne@skynet.be

La newsletter paraît mensuellement et est publiée vers le 15 du mois. Si vous voulez faire paraître un message ou annoncer un évènement, n'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions, vos textes, voire vos photos.

Renseignements :
Colette ANDRIANNE
0472/21 04 29 – colette.andrienne@skynet.be
ou karl.goffinet@meix-devant-virton.be

